

IV. Accessibilité au logement pour tous

1. LE CONTRAT WIN-WIN-WIN : RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES



Les bénéficiaires du revenu d'intégration à la recherche d'un logement sont souvent mal reçus par les propriétaires, parce que stigmatisés. C'est pourquoi le CPAS de Namur a mis sur pied **un contrat qui facilite l'accès à la location pour les personnes à petits revenus** : en échange d'un effort sur le loyer, le propriétaire reçoit la garantie d'être payé régulièrement. La formule marche et le Ministre du logement souhaite la généraliser.

2. LOGER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Le logement, c'est aussi le logement accompagné ; concrètement, le CPAS a mis en route **trois nouvelles structures d'accueil pour personnes en difficultés** :

- les Spaloux (place l'Ilon)
- le Quai (boulevard du Nord), 2 logements au-dessus de l'abri de nuit
- et la Pension de famille (rue Saint-Nicolas)

La Pension de famille, innovation en Belgique, a pour principale caractéristique d'accueillir **les personnes en difficultés aussi longtemps qu'elles s'y sentent bien**.



*La Pension de Famille
(rue St Nicolas)*

3. CONSTRUIRE DES LOGEMENTS



Le CPAS a contribué à **augmenter la capacité de logements** :

- 8 grands logements sociaux rue Saint-Nicolas (avec l' AIS et le BEP)
- 12 logements sociaux place l'Ilon (partenariat avec le Fonds du logement)
- 40 logements à Jambes dans une résidence-services sociale prise en exemple à travers toute la wallonie
- 39 logements dans deux Résidences-services bientôt construites, à Temploux et à Salzinnes
- un terrain réservé pour 40 logements à côté de la nouvelle Maison de repos d'Harscamp soit un total de **139 logements publics en plus**.

4. INNOVER POUR TROUVER DES LOGEMENTS POUR TOUS

Au travers du Relais Social, **le capteur logement et l'équipe du housing-first**, qui ont bénéficié d'un soutien grâce à la bonne réputation de la Ville et du CPAS de Namur en matière de politique du logement, **mettent en logement des personnes en très grandes difficultés**.

Au travers d'une **politique déterminée de lutte contre les logements inoccupés**, où Namur a également ouvert la voie, 119 logements ou immeubles ont été remis sur le marché (locatif ou acquisitif).



5. LA REGIE FONCIÈRE



La Régie foncière s'est largement impliquée dans la création et la maintenance de 2 logements d'urgence, de 4 logements de transit et de 3 logements d'insertion, ainsi que l'abri de nuit qu'elle a installé et réalisé dans un de ses bâtiments au boulevard du Nord.

6. LE PARC DE LOGEMENTS

La Régie foncière a développé son parc de logements pour atteindre le chiffre de 185 logements qui, pour 70%, sont proposés à des loyers de 10 à 15% en-dessous du prix du marché et dont 30% sont à caractère social, c'est-à-dire dont le loyer ne dépasse pas 20% des revenus du locataire. Cette politique qui représente un effort de 180.000 euros par an pour rendre accessible le logement pour les moins favorisés n'a pas empêché la Régie de procéder à une rénovation énergétique complète de son parc (plus de 100.000 euros par an depuis 2008), au profit des locataires.



Rue des Brasseurs